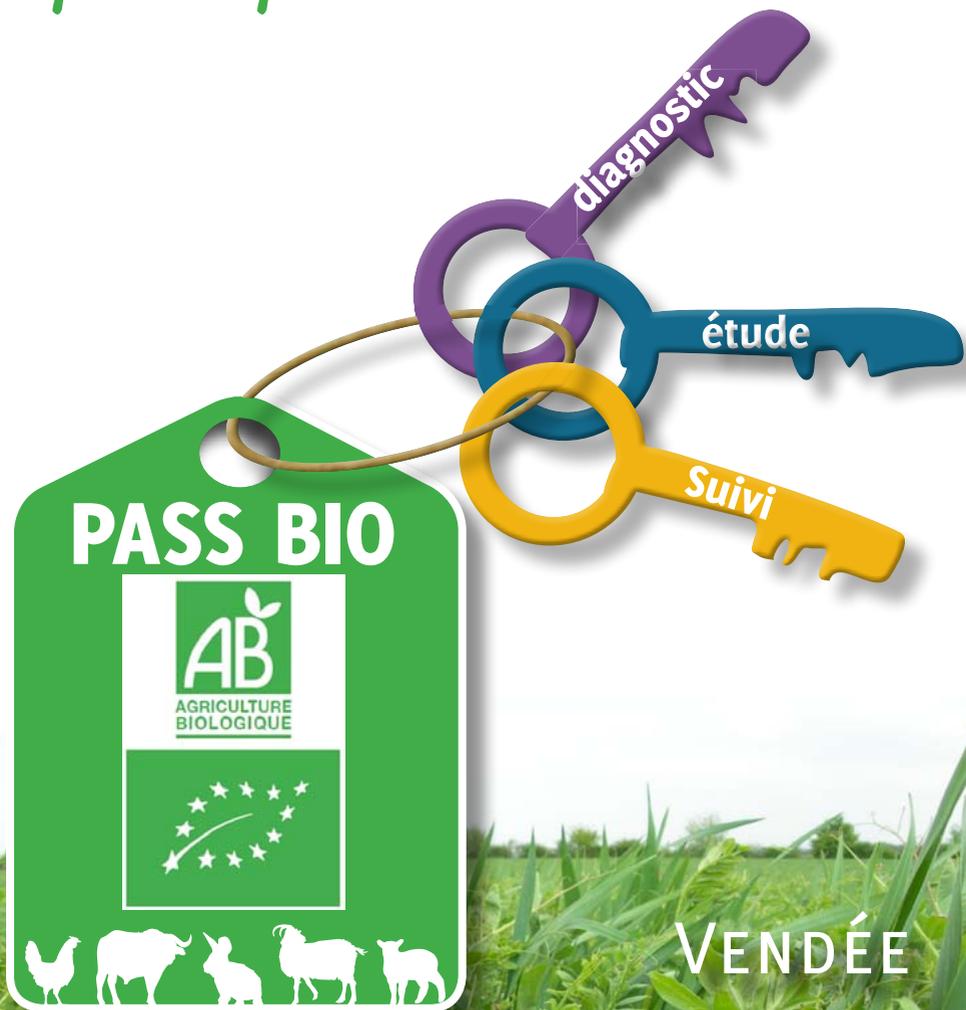


La Bio :

un pass pour réussir !



VENDÉE

Un nouveau dispositif d'accompagnement en
3 étapes indépendantes financé à 80% par le
Conseil Régional Pays de la Loire

Vous vous posez des questions sur la bio

Vous avez un projet bio

Vous êtes en bio depuis moins de 5 ans

Diagnostic de conversion

Etude Technico-économique

Suivi post conversion

Contenu

- Diagnostic technique, réglementaire et économique
- Information sur les filières

*1
visite
de
ferme*

SANS
ENGAGEMENT
DE CONVERSION

Contenu

- Identification d'hypothèses d'évolution de votre système
- Etude technico-économique sur 5 ans

*2
visites
de
ferme*

Contenu

Suivi individuel au choix :

- Vos pratiques agronomiques ou d'élevage
- Adaptation de votre système aux filières de commercialisation
- Bilan post conversion et perspectives

*1 à
2 visites
de ferme*

Public

Agriculteur à titre principal en Vendée
Projet de conversion d'au moins 50% de la surface

Public

Agriculteur à titre principal en Vendée
Projet de conversion d'au moins 50% de la surface

Public

Agriculteur à titre principal en Vendée
Au moins 50% de la surface convertie en bio depuis moins de 5 ans

Modalités financières

Coût agriculteur : 90 € HT*
Coût réel : 450 € HT

Modalités financières

Diagnostic déjà réalisé
Coût agriculteur : 180 € HT*
Coût réel : 900 € HT

Diagnostic non réalisé
Coût agriculteur : 270 € HT*
Coût réel : 1350 € HT

Modalités financières

Coût agriculteur : 180 € HT* maximum
Coût réel : 900 € HT maximum
(en fonction du nombre de jours nécessaires. Si le coût total dépasse 900€, le surcoût est à votre charge)

*80% financé par le Conseil Régional sur tous les dispositifs



La Chambre d'Agriculture est un organisme consulaire chargé de représenter l'ensemble des agents économiques de l'agriculture. En Vendée, la Chambre d'Agriculture joue un rôle essentiel d'information et d'accompagnement des agriculteurs bio :

- Diagnostic de conversion à l'Agriculture Biologique
- Accompagnement individuel ou en groupe des producteurs en Agriculture Biologique sur les aspects techniques, économiques, réglementaires et administratifs
- Acquisition de références et vulgarisation
- Suivi des filières biologiques



• GAB 85 •

Les Agriculteurs **BIO** de Vendée

Le GAB 85 est le Groupement des Agriculteurs Biologiques de Vendée. Depuis sa création en 1987, il œuvre au développement de l'Agriculture Biologique sur le territoire vendéen.

La structure, pilotée par des agriculteurs bio du département, s'est fixée 4 volets d'interventions prioritaires :

- Accompagner les installations et les conversions en bio
- Fédérer les producteurs bio en place (actions techniques, défense, veille réglementaire, accompagnement de projets collectifs...)
- Développer la commercialisation et la restauration collective
- Sensibiliser le grand public.

Contact : Paulette HUREL
02.51.36.83.87 – paulette.hurel@vendee.chambagri.fr

Contact : Caroline BARBOT
02.51.05.33.38 – 06.72.48.52.05 - technicien@gab85.org